Cartographie des zones humides (*) identifiées à partir du critère de la végétation hygrophile sur la commune d'Oudezeele

(Echelle : 1 / 15 000ème)

** L'inventaire des zones humides du SAGE est non exhaustif. Tout porteur de projet doit s'assurer, au titre de la loi sur l'eau (art. R.214-1 du code de l'environnement), que son projet ne porte pas atteinte au fonctionnement d'une zone humide*

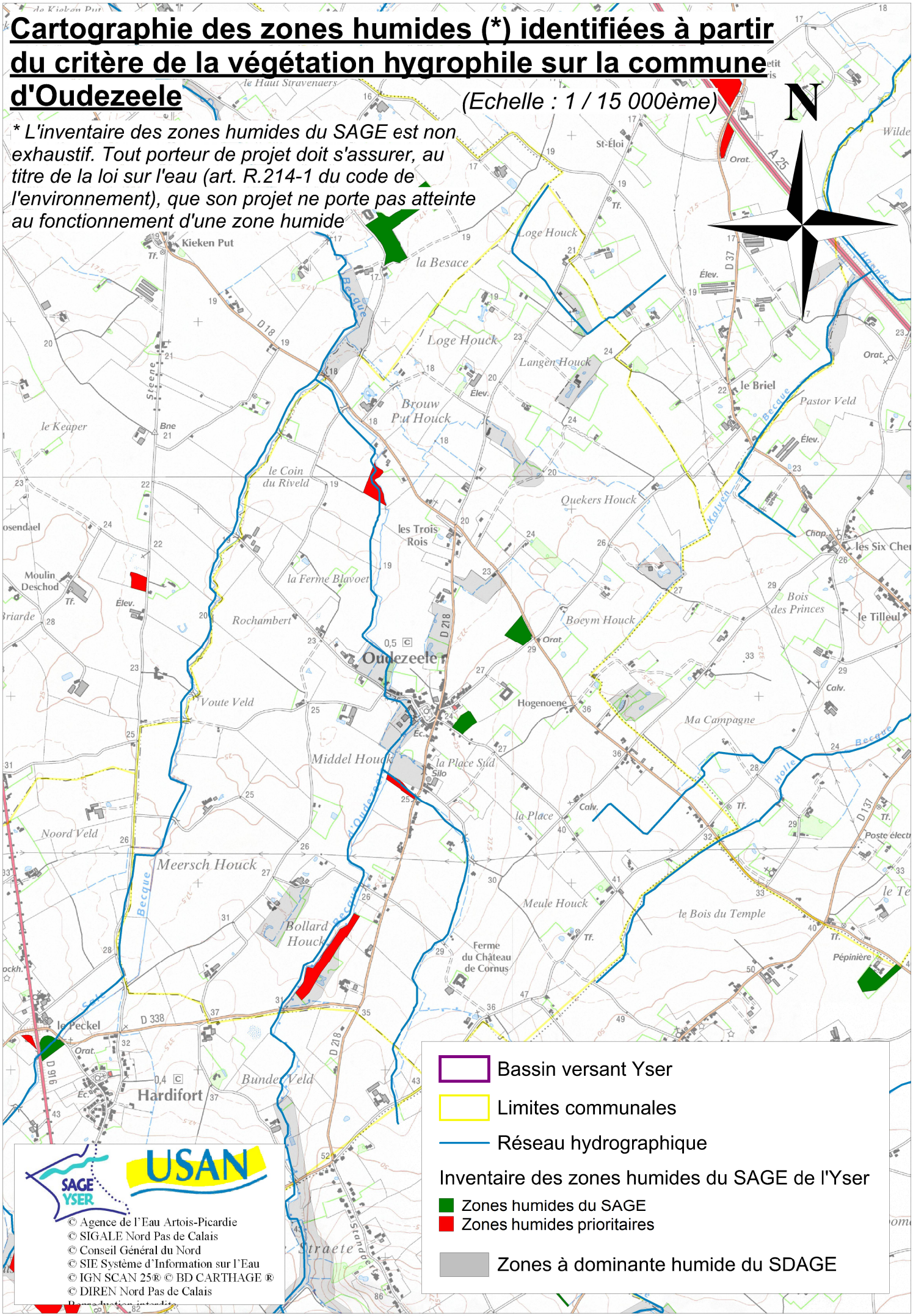

© Agence de l'Eau Artois-Picardie
© SIGALE Nord Pas de Calais
© Conseil Général du Nord
© SIE Système d'Information sur l'Eau
© IGN SCAN 25® © BD CARTHAGE ®
© DIREN Nord Pas de Calais
Reproduction interdite